MERCER • MARSH PREVOYANCE SANTE™

TALENT • HEALTH • RETIREMENT • INVESTMENTS

BAROMETRE PREVOYANCE

NOVEMBRE 2014

La Direction Technique Santé et Prévoyance a créé le **Baromètre Prévoyance Mercer (BPM)**, dont l'ambition est de vous apporter régulièrement une analyse de l'économie des régimes collectifs de Prévoyance.

Dans ce 13ème numéro du BPM, vous trouverez une étude portant sur **la cadence hebdomadaire de début** des arrêts de travail. Quels jours de la semaine commencent les absences ? Existe-t-il une influence de la typologie ou de la durée de l'arrêt, du sexe ou de l'âge de l'assuré, ou bien encore du secteur d'activité ?

Méthodologie de travail

Le périmètre étudié porte sur les arrêts de travail des salariés couverts par un régime complémentaire Frais de Santé dont la gestion est confiée à Mercer (plus de 500 mille individus). Les arrêts considérés sont ceux survenus en 2013, de toute durée, achevés ou toujours en cours.

L'étude comprend les absences pour Maladie ou Accident (au sens de l'Assurance Maladie, soit respectivement liées à la vie privée et à la vie professionnelle). Sont exclues les interruptions pour Maternité.

Enfin, à l'instar de la nomenclature utilisée par l'Assurance Maladie, la durée des arrêts inclut les week-ends et jours fériés ; elle est comptabilisée à partir du 1er jour d'interruption.

Des lendemains de week-ends exposés…

Répartition des arrêts de travail selon le jour de leur début

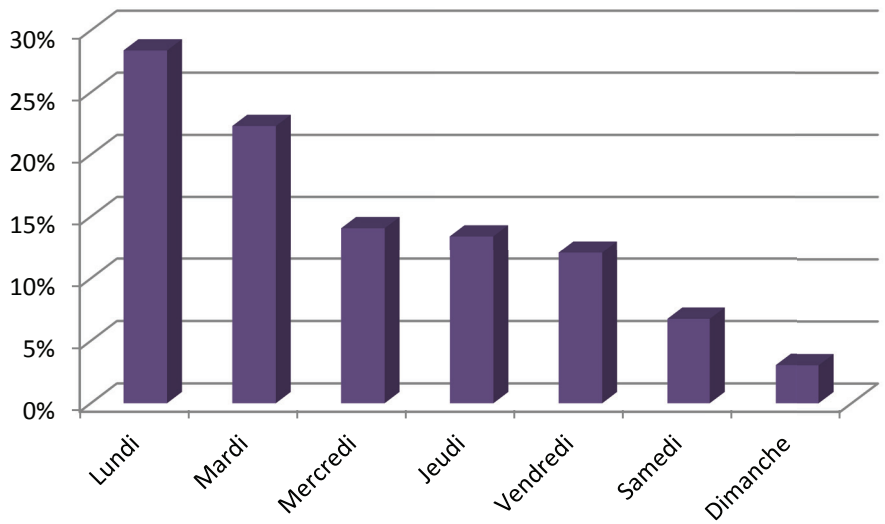

28,4%

des arrêts de travail (hors Maternité) débutent un lundi

MARSH & McLENNAN COMPANIES

www.mercer.fr

Sur l'ensemble des arrêts observés en 2013, **28% débutent un lundi**. Le mardi se place en seconde position avec **22% des arrêts**. Les jours de fin de semaine sont moins représentés : 12% le vendredi, 7% pour le samedi et moins de 3% pour le dimanche.

On constate donc que plus de **50% des arrêts débutent un lundi ou un mardi**. Ce constat pourrait traduire certains comportements micro-économiques. Nous essaierons de les découvrir dans la suite du document.

Sans remettre en cause ces derniers, on peut estimer que le moindre accès aux consultations de généralistes les week-ends et le possible attentisme des malades (« ça ira mieux lundi ») expliquent une partie de **la sous-pondération des interruptions débutant les samedis et dimanches** et, corollairement, une partie de la surreprésentation des lundis et mardis.

Un constat à nuancer selon la typologie de l'arrêt…

Répartition des arrêts de travail selon le jour de leur début et leur typologie

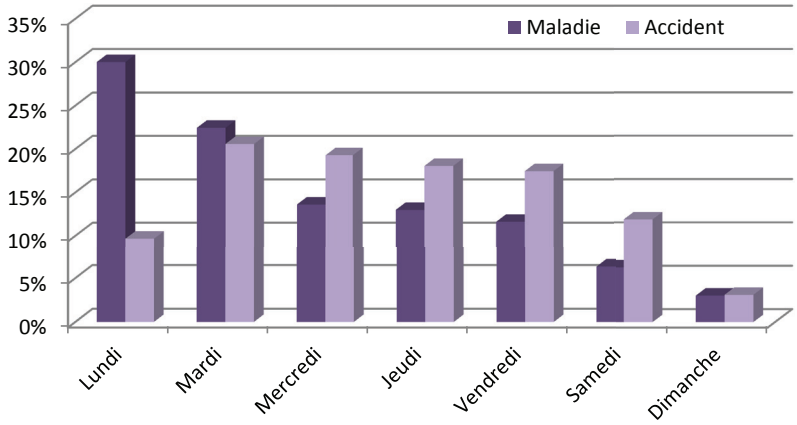

Les arrêts pour Accident (donc consécutifs à des accidents ou maladies liés à la vie professionnelle) représentent 8% des arrêts hors maternité. Ce taux varie selon le secteur d'activité entre 3% pour la branche SSII et Site Web jusqu'à 13,4% dans le secteur des Transports et de la Manutention.

Ces arrêts débutent **de manière relativement équirépartie du mardi au vendredi** inclus (entre 17% et 20%). En revanche, moins de 10% de ces arrêts commencent un lundi, pourtant jour majoritaire des débuts d'absences pour Maladie (30%).

A l'inverse, alors que seuls 5% des interruptions pour Maladie débutent le week-end, plus de **10% des arrêts pour Accident commencent le samedi**, soit plus que le lundi…

En ce qui concerne les absences pour Maladie, on retrouve le constat précédent, à savoir **une surreprésentation des lundis et mardis** (50% des arrêts débutant l'un de ces deux jours, dont 30% pour le lundi).

MERCER • MARSH
PREVOYANCE SANTE™

...et sa durée !

Répartition des arrêts de travail Maladie selon le jour de leur début et leur durée

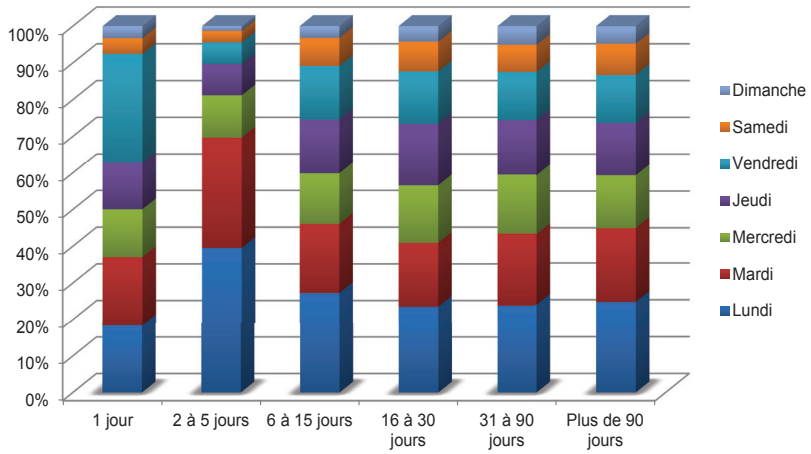

30%

des arrêts de travail pour Maladie d'une journée débutent un vendredi

29,7% des arrêts Maladie d'une journée débutent un vendredi.
Les situations où le médecin signifiant l'arrêt estime la convalescence du week-end suffisante pour un retour au travail le lundi suivant, et ne prolongeant pas l'arrêt officiellement sur le week-end (pour les professions ne travaillant pas les week-end) en raison des contraintes que cela engendre pour le patient (horaires de sortie limitées notamment) peut justifier ce constat.

L'idée d'arrêts de convenance est également concevable en complément de l'hypothèse précédente pour ce type d'absences de fin de semaine.

Sur les interruptions très courtes de 2 à 5 jours (représentant près d'un tiers des arrêts Maladie), on retrouve le constat vu dans le premier paragraphe, dans des proportions majorées : **presque 70% des arrêts débutent un lundi ou un mardi** (près de 40% pour le seul jour de lundi). L'attentisme pour aller consulter ou le moindre accès aux cabinets des médecins le week-end peuvent expliquer ce constat sur ce type d'absences, souvent liées à des pathologies courtes ou petits incidents.
Ici encore, des comportements de complaisance ou de « commodité » ne peuvent être écartés.

Pour les arrêts plus longs, les arrêts débutant le lundi ou le mardi restent les plus fréquents (autour de 40%, 20% pour chaque journée, quelle que soit la durée de l'arrêt). On note toutefois **une plus grande homogénéité entre les jours de la semaine** (samedis et dimanches exclus).

Une influence de l'âge ?

De manière générale, on ne constate pas de différence significative sur la répartition des premiers jours d'arrêts selon l'âge.

Une différence entre les hommes et les femmes ?

Une différence sensible selon le genre : 28% des arrêts Maladie concernant des femmes commencent un lundi, contre 31% pour les hommes. Si on comptabilise les arrêts débutant les dimanche et lundi, l'écart se creuse d'un point supplémentaire, pour s'inverser pour les arrêts commençant en fin de semaine. Ce chiffre atteint 14% pour le mercredi, quel que soit le genre.

MERCER • MARSH
PREVOYANCE SANTE™

Répartition des arrêts de travail Maladie selon le jour et le genre de l'assuré

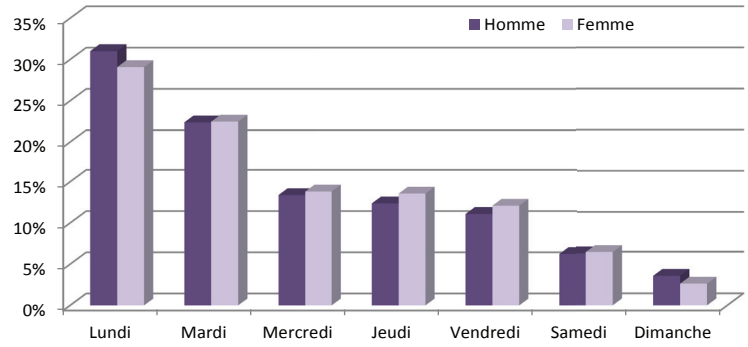

Ainsi, il ne ressort pas non plus de décalage marqué pour les distributions des premiers jours d'arrêts selon le genre.

Un lien avec le secteur d'activité ?

Nous avons vu lors de Baromètres précédents que le taux d'absence diffère selon le secteur d'activité. Qu'en est-il pour la répartition des arrêts maladie selon le jour de leur début ?

Le graphique ci-dessous consigne la répartition des arrêts Maladie selon leur jour de début en fonction du secteur économique. Son premier enseignement est l'absence de corrélation notable entre secteur et jour de début d'arrêt, malgré les spécificités propres à certains d'entre eux (comme le travail le samedi par exemple dans le secteur du Commerce).

Répartition des arrêts de travail selon le jour de leur début et le secteur économique

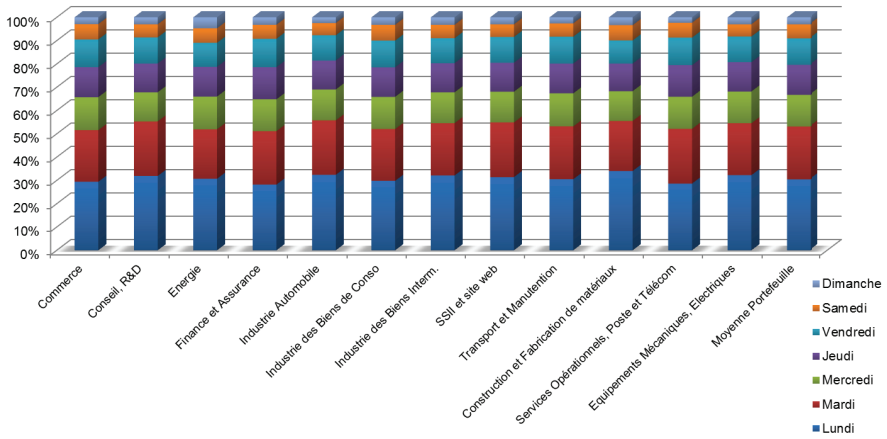

Quel que soit le secteur d'activité, les arrêts débutant le lundi restent les plus fréquents, représentant entre 28,2% des arrêts pour le secteur Finance-Assurance et 34% pour le secteur de la Construction.

Quel que soit le secteur, au moins **50% des arrêts débutent un lundi ou un mardi**, avec une légère surreprésentation de ces deux jours pour les secteurs de la Construction, de l'Industrie Automobile, le Conseil et R&D.

Enfin, les arrêts commençant le samedi ne sont substantiellement pas plus représentés dans les secteurs dont le samedi peut être un jour ouvré, tel que celui du Commerce.

Le présent document est publié par Mercer à titre purement indicatif.
Il ne constitue pas l'expression d'une opinion définitive sur le fondement de laquelle une décision pourrait être prise, de quelque nature qu'elle soit.
Sa reproduction et sa diffusion sont autorisées, sous réserve du respect du droit à la paternité de Mercer.

Contact

Vous souhaitez en savoir plus sur le Baromètre Prévoyance Mercer ?
Direction Technique Santé / Prévoyance
Stéphane Mary
stephane.mary@mercer.com
Céline Giraud
celine.giraud@mercer.com
Rova Rakotoarson
rova.rakotoarson@mercer.com

Mercer
Tour Ariane – La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex
www.mercer.fr

Mercer
Société par actions simplifiée au capital de 30 539 670 €
RCS Nanterre B 390 589 455 - APE 6622 Z
Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances.

50%

proportion minimale d'arrêts débutant un lundi ou un mardi, quel que soit le secteur d'activité

Copyright 2014 Mercer Tous droits réservés.